



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES RESTREINT**

*Samedi 14 juin 2025 - Palais d'État Ambohitsorohitra*

Un Conseil des Ministres restreint s'est tenu ce samedi 14 juin 2025 au Palais d'État d'Ambohitsorohitra. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil s'est tenu en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres concernés.

### **ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES**

#### **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des Ministres a adopté l'avant-projet de loi relatif à la gestion de la trésorerie de l'État.**

Le cadre juridique actuel (Ordonnance n°62-075 du 29 septembre 1962) régissant la gestion de la trésorerie de l'État est obsolète et inadapté aux réalités économiques, technologiques et institutionnelles contemporaines. Les objectifs de ce projet de loi sont, entre-autres, de moderniser le cadre juridique de la gestion de la trésorerie de l'État, d'aligner ce cadre sur les normes et bonnes pratiques internationales, mettre en place des outils performants, d'établir un cadre de gouvernance clair et efficace pour une meilleure coordination entre les acteurs publics. Ce projet de loi a été élaboré avec l'appui technique du FMI, en concertation avec les principales directions du ministère des Finances, la Banque centrale, ainsi que la Cour des Comptes.

Ce projet de loi est également une condition préalable au décaissement des financements dans le cadre des programmes FEC et FRD du FMI pour l'année 2025

**Ambohitsorohitra, ce 14 juin 2025,**

***La Direction de la Communication  
Présidence de la République***